

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4422

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la société par action simplifiée Transpolis pour l'animation de la plate-forme d'innovation - Programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4422**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la société par action simplifiée Transpolis pour l'animation de la plate-forme d'innovation - Programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

En 2009, le projet Transpolis a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "plates-formes d'innovation" lancé par l'État et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) au titre du fonds unique interministériel (FUI). Le projet Transpolis est un outil imaginé par les acteurs du pôle de compétitivité "LUTB Transport & mobility systems" afin d'assurer la pérennité et le développement des activités de R&D et industrielles de la filière française des transports collectifs de personnes et de marchandises.

Il s'agit d'une plate-forme technologique et d'expérimentation unique en Europe pour tester des solutions de transport pour la ville de demain. Cette plate-forme permettra de concentrer les infrastructures (simulations, études, prototypages, expérimentations, etc.) nécessaires au développement, à l'intégration et à la promotion commerciale de nouveaux systèmes de transports collectifs urbains. Cette plate-forme qui s'articulera autour de 4 "sous-ensembles" interconnectés ("systèmes urbains", "sécurité et sûreté", "fiabilité et fonctionnalité" et "architecture et confort") sera entièrement modulable et constituée de zones spécifiques permettant, par exemple, de concevoir, produire et tester l'arrêt de bus ou le carrefour du futur.

Le 13 octobre 2011, la société par action simplifiée Transpolis SAS a été créée, les actionnaires sont l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), Renault Trucks, Colas, Aixam Mega, Vibratec, Adetel group et EVE System.

De fait, Transpolis est un projet structurant de LUTB-RAAC et LUTB Transport et mobility systems.

LUTB-RAAC est une association créée fin 2005. Elle regroupe un pôle de compétitivité, "LUTB Transport & mobility systems", axé sur les transports urbains et un cluster automobile visant à promouvoir et fédérer les acteurs de la filière automobile de la région Rhône-Alpes.

L'ambition de "LUTB Transport & mobility systems" est de devenir une référence européenne voire mondiale, depuis la recherche jusqu'à la mise en œuvre de systèmes de transport collectif de personnes et de marchandises en milieu urbain, qu'il s'agisse d'hyper-centre ville ou des grandes métropoles actuelles et futures.

La dynamique d'innovation du pôle s'appuie sur 5 programmes de recherche (motorisation de la chaîne cinématique, sécurité et sûreté, architecture et confort, système de transport, gestion et modélisation de la mobilité) et sur deux projets structurants : la création d'un Institut des Transports et de la Mobilité urbaine (ITMU) et un projet de plate-forme d'innovation pour développer les systèmes de transport urbain du futur (Transpolis).

a) Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon a défini, en 2013, un programme stratégique "Grand Lyon Métropole intelligente". Ce programme a pour objectif de créer toutes les conditions nécessaires au développement de nouveaux services pour la ville de demain. L'un des axes clefs de ce programme est la mobilité.

Le projet Transpolis permet de positionner la métropole lyonnaise comme "ville intelligente" pionnière en matière de mobilité urbaine en donnant accès aux entreprises du territoire à cette infrastructure. D'une part, une telle concentration de moyens dédiés à la mobilité n'existe nulle part ailleurs, notamment avec une approche systémique (véhicule - infrastructure - usager). D'autre part, Transpolis permet de réaliser des essais sur un site

fermé en toute sécurité avec des paramètres maîtrisés. Ce projet se situe entre la recherche en laboratoire et l'expérimentation dans des situations réelles. Les produits ou services développés via la plate-forme d'innovation Transpolis pourront ensuite être testés en conditions réelles sur le territoire de la Communauté urbaine, renforçant la position du territoire comme territoire d'expérimentation.

Par ailleurs, LUTB Transport & mobility systems est un pôle de compétitivité capital dans la politique de soutien à l'innovation de la Communauté urbaine. Il comptait, au 31 décembre 2012, 175 membres dont 67% avaient leur siège ou une de leurs implantations sur le territoire de la Communauté urbaine. Le secteur du véhicule industriel et de l'automobile représente 31 000 emplois sur la Communauté urbaine. Renault Trucks et Iveco sont les deux plus gros employeurs avec un ensemble de 6 000 salariés dans la Communauté urbaine.

Ce projet contribue, non seulement à ancrer les équipes de Recherche et Développement (R&D) de groupes industriels qui n'ont plus nécessairement leur centre de décision sur le territoire, mais aussi à la pérennité et au développement de très petites entreprises (TPE), d'entreprise de taille intermédiaire (ETI) du territoire. Le projet a notamment reçu le soutien de 45 entreprises, université, organismes de recherche qui représentent plus de 10 000 emplois industriels sur le territoire de la Communauté urbaine.

Transpolis est également un outil d'attractivité en matière d'investissements et d'implantations. Ainsi, 35 industriels français et internationaux prospectés, 16 d'entre eux souhaitent devenir partenaires (actionnaires ou utilisateurs) dont certaines sociétés n'ayant actuellement pas ou peu de présence sur la Communauté urbaine.

Ce projet Transpolis, qui vise à constituer un centre de référence européen d'expérimentation des futurs systèmes de transport de marchandises et de personnes en ville, participera au développement de véhicules industriels urbains plus écologiques et de systèmes de transports en commun plus efficaces, rejoignant en cela les ambitions de la Communauté urbaine.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite soutenir Transpolis SAS pour son action visant à attirer de nouveaux industriels, à garantir l'ouverture à tous types d'entreprises notamment les PME, et à mettre en place une animation pour faciliter le transfert de connaissances et le travail en réseau des membres.

b) Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Le projet Transpolis a la particularité de se répartir sur 2 sites dans l'Ain : Les Fromentaux et La Valbonne. Le Conseil Général de l'Ain a fait l'acquisition du tènement immobilier des Fromentaux le 16 septembre 2013 ; 69 ha seront dédiés au projet Transpolis. Transpolis SAS doit maintenant préparer puis lancer les travaux, finaliser le tour de table avec les nouveaux actionnaires et finaliser le modèle économique.

La mise en œuvre du projet Transpolis nécessite de mener les actions suivantes en 2014 :

- Réaliser une étude de programmation des travaux,
- Finaliser le tour de table avec de nouveaux actionnaires,
- Définir la politique tarifaire a minima pour les sous-ensembles "sécurité et sûreté" et "fiabilité et fonctionnalité",
- Rechercher des engagements de chiffres d'affaires pour les nouveaux équipements des sous-ensembles "sécurité et sûreté" et "Architecture et confort",
- Rechercher des engagements de chiffres d'affaires ou d'investissements pour le sous-ensemble "systèmes urbains",
- Finaliser le modèle économique, notamment du sous-ensemble "systèmes urbains" qui n'existe nulle part ailleurs,
- Définir les modalités d'accueil et de mise en réseau des équipes R&D sur le territoire de la Communauté urbaine, notamment pour les nouveaux actionnaires ou nouveaux utilisateurs qui sont peu ou pas représentés sur le territoire de la Communauté urbaine,
- Intégrer le Laboratoire d'essais INRETS Equipements de la Route (LIER) à la société Transpolis SAS.

Budget prévisionnel 2014 du projet

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Études de programmation des travaux	27 000	Communauté urbaine de Lyon	50 000
Charges de prospection	25 000	État	120 000
Outils de communication (web, plaquettes, etc.)	10 000		
Marketing, salon	14 833		
Autres charges externes	22 500		
Personnel	133 596	Fonds propres	62 929
Total	232 929	Total	232 929

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de Transpolis SAS pour le soutien au fonctionnement de la plateforme d'innovation sur l'exercice 2014.

Cette subvention versée par la Communauté urbaine à la SAS Transpolis s'inscrit dans le cadre du régime d'aide notifié N520a/2007 du 16 juillet 2008 relatif aux aides à la R&D&I des collectivités territoriales et de l'Etat, et plus précisément au régime d'aides aux pôles d'innovation.

Ce soutien est apporté conjointement avec l'Etat (DGCIS) qui intervient à hauteur de 690 447,01 € sur la période 2012-2015 en fonctionnement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de Transpolis SAS dans le cadre de son programme d'actions 2014 pour l'animation de la plate-forme d'innovation visant à attirer de nouveaux industriels, à garantir l'ouverture à tous types d'entreprises notamment les petites et moyennes entreprises (PME), et à mettre en place une animation pour faciliter le transfert de connaissances et le travail en réseau des membres,

b) la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Transpolis SAS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O2796.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.